

*Ça pourrait être votre enfant,
priorité aux piétons!*



Saint-Thomas

Vivre à Saint-Thomas

Un équilibre parfait pour concilier
famille, travail et qualité de vie

REFONTE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Invitation à toute la population à une assemblée publique de consultation le jeudi 10 juin 2021 à 18 h 30 sous le dôme du Terrain des loisirs (N.B. Si les consignes gouvernementales nous le permettent). Plus d'information en page 4.



facebook.com/saintthomas.qc.ca



saintthomas.qc.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Marc Corriveau	Maire	450 756-2224
Maurice Marchand	Conseiller, district 1	450 753-4591
Geneviève Henry	Conseillère, district 2	450 365-4200
Marie Ouellette	Conseillère, district 3	450 755-3265
Agnès D. Plourde	Conseillère, district 4	450 759-5252
Jacques Robitaille	Conseiller, district 5	450 759-8916
André Champagne	Conseiller, district 6	450 759-3149

LES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE

1240, route 158

Horaire régulier

Du lundi au vendredi
9 h à 12 h – 13 h à 16 h

Horaire d'été | 1^{er} mai à la fête du Travail

Du lundi au jeudi
8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Direction générale

Danielle Lambert, B.A.A.
dlambert@saintthomas.qc.ca | poste 224

Service des travaux publics

Pierre Désy, directeur
pdesy@saintthomas.qc.ca | poste 223

Service d'urbanisme et de l'environnement

Nicolas Carrier, directeur
ncarrier@saintthomas.qc.ca | poste 225

Secrétaire-réceptionniste

Audrey Belhumeur, secrétaire
abelhumeur@saintthomas.qc.ca | poste 221

Comptabilité, taxation, évaluation

Linda Généreux, technicienne comptable
lgeneureux@saintthomas.qc.ca | poste 226

LOCATION ET RÉSERVATION

Salle Saint-Joseph poste 221
Infrastructures loisirs poste 228

CENTRE COMMUNAUTAIRE

941, rue Principale

Heures du service des loisirs

Lundi, mardi, mercredi et vendredi
8 h 30 à 12 h - 12 h 30 à 15 h 30
Jeudi : 12 h 30 à 18 h

Heures de la bibliothèque

Lundi : 13 h à 17 h
Mardi : 13 h à 19 h 30
Mercredi : 13 h à 19 h 30
Samedi : 10 h à 12 h

Service des loisirs

Karine Marois, directrice des loisirs
kmarois@saintthomas.qc.ca | poste 222

Janie Audet, adjointe au service
loisirs@saintthomas.qc.ca | poste 228

Audrey Caron, coordonnatrice bibliothèque
biblio@saintthomas.qc.ca | poste 230

Andrée-Anne Vincent, stagiaire
campdejour@saintthomas.qc.ca | poste 235

ORGANISMES

AFEAS | 2^e étage

Danièle G. Maroil 450 759-5806
Ginette Roy 450 753-7191
Local 450 759-3405, poste 242

Club Fadoq Gerbe d'Or

Richard Forget, président
450 753-3056 | ca.gerbedor@live.ca

Comité d'Entraide Saint-Thomas | 1^{er} étage

450 759-3405, poste 241

ADRESSES

Terrain des loisirs

941, rue Principale

Parc Henri-Mondor

rue Domaine-Lafortune

Parc Ruisseau-des-Vents

rue L.M. Drainville

École des Brise-Vent

760, rue Principale

Salle Saint-Joseph

854, rue Principale

Clinique médicale

830A, rue Principale

Église

830, rue Principale

SOMMAIRE

SOMMAIRE & COORDONNÉES.....	2
MOT DU MAIRE.....	3
SERVICE D'URBANISME.....	4
PRÉVENTION USAGERS.....	5-6
RÈGLEMENT D'ARROSAGE.....	7
BIBLIOTHÈQUE JACQUELINE-PLANTE.....	8
PROGRAMMATION LOISIRS ÉTÉ.....	9-10
PISCINE.....	11
SPECTACLES AU PARC.....	12
PARCS ET ESPACES VERTS.....	13
ORGANISMES LOCAUX.....	14
JOURNÉE VERTE.....	15



Calendrier des activités – été 2021

Où l'été approche à grands pas, que pourrions-nous réaliser comme activités? Le service des loisirs consulte régulièrement la Santé publique pour connaître quelles activités et dans quelles situations nous pourrions offrir des loisirs à nos citoyens et citoyennes, sur les terrains de la municipalité. Vérifiez fréquemment le site web www.saintthomas.qc.ca. Regardez aussi ce qui est déjà proposé en pages 8 à 13.

Jeux d'eau au Terrain des loisirs

La Municipalité a adjugé un contrat à Les Entreprises Berthier Inc. pour l'aménagement de jeux d'eau au Terrain des loisirs, au montant de 279 391,25\$. La firme KAP Inc. a eu un mandat pour la conception des plans et devis pour réaliser l'appel d'offres pour un montant d'honoraires professionnels de 18 800,00\$ plus taxes. Les factures seront payées par le compte #03 310 00729 du budget 2021. Nous avons reçu une subvention de 57 496,00\$ du Fonds Régions et Ruralité géré par la MRC de Joliette.

Partenariat avec la Caisse Desjardins de D'Autray

La Caisse Desjardins de D'Autray a accordé une subvention exceptionnelle de 75 000 \$. Si balance à payer, les sommes seront prises dans le surplus libre non affecté. L'ouverture des jeux est prévue vers le 24 juin.



Sur la photo : de gauche à droite Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, Marc Corriveau, maire et Eric Fortier - Directeur général - Caisse Desjardins de D'Autray

Sentier au Terrain des loisirs

Près de 1 km de sentier asphalté sera réalisé au Terrain des loisirs, avec plantations d'arbres, bancs et autres accessoires. Le tout pour favoriser les déplacements. Le projet devrait être réalisé d'ici la mi-juin.

Étude préliminaire – piste cyclable

La Municipalité a accepté l'offre de Les Services EXP concernant une étude d'avant-projet pour une piste cyclable, partant de la limite de Joliette sur Base de Roc, suivant le rang Saint-Charles (section MTQ) jusqu'à la voie ferrée sur la rue Monique, au montant forfaitaire de 14 900,00\$ plus taxes. Cette étude préliminaire devrait nous permettre de discuter avec le MTQ.

Aidons notre environnement

La Municipalité a adopté le règlement sur l'utilisation et la gestion de l'eau potable. Depuis 2019, nous avons installé des nouveaux robinets et autres équipements plus performants à la Salle Saint-Joseph et au Centre communautaire, ce qui a permis de réduire la consommation d'eau potable de plusieurs millions de litres dans ces 2 espaces par année. Mais ce n'est pas suffisant pour protéger notre ressource d'eau potable provenant de l'aqueduc de Joliette.

Nous devons tous réaliser que l'eau potable doit être utilisée avec réserve. Le meilleur moyen c'est de réduire l'arrosage des pelouses.

C'est pourquoi nous demandons à tous les propriétaires, desservis par l'aqueduc, de prendre connaissance du règlement sur l'utilisation et la gestion de l'eau potable, principalement l'article 4 du règlement, qui concerne l'arrosage de la végétation, les heures et les équipements autorisés.

N.B. Tous les types de gicleurs à ouverture manuelle ou électronique sont des systèmes d'arrosage automatique. Il y aura un inspecteur pour vérification.

(Référence en page 4)

Travaux aux étangs aérés

La Municipalité a adjugé le contrat à Excent Environnement inc. pour le pompage, transport et disposition des boues de l'étang no 1 de la station d'épuration des eaux usées, au montant de 148 061,36\$ taxes incluses.

En plus, la Municipalité prévoit adopter un règlement aux termes de l'article 960.1 du Code Municipal qui sera proposé aux personnes habilitées à voter aux secteurs visés afin de renflouer le fond général, le tout pour respecter le principe jurisprudentiel à l'effet qu'un contribuable ne devrait pas être mis à l'effort fiscal pour un service duquel il ne tire aucun bénéfice (utilisateur – payeur).

Remplacement des bacs de recyclage (bleu)

La Municipalité a instauré la cueillette des matières recyclables en 2004. Donc certains bacs de récupération (bleu) ont atteint leur durée de vie utile. Le conseil a décidé de remplacer gratuitement les bacs de récupération brisés et irréparables datant de plusieurs années, vérifiable par le numéro de série. Le citoyen devra remettre le bac brisé à la Municipalité en échange d'un bac de récupération neuf.

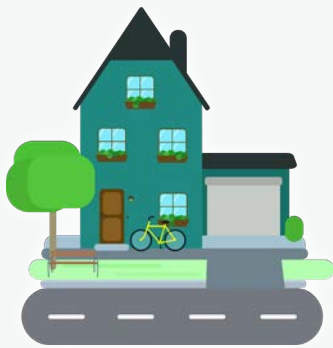
Coin lecture jeunesse

Un budget de 2 500 \$ a été accordé pour l'aménagement d'un coin lecture jeunesse, qui sera aménagé dans l'espace libre dans la cage d'escalier arrière du Centre communautaire. On désire attirer les jeunes dans un espace qui leur est strictement réservé, pour lire et échanger entre eux.

Bon été

Les membres du conseil et les employé(e)s de la Municipalité de Saint-Thomas souhaitent un bel été à tous, et rappellent que bien que beaucoup de gens soient vaccinés, il faut suivre les consignes de la Santé publique.

Marc Corriveau
Maire



REFONTE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

La Municipalité de Saint-Thomas fait une refonte complète du plan et règlements d'urbanisme.

C'EST LE MOMENT DE VOUS PRONONCER!

- Consultation écrite entre le 1er et le 20 juin 2021
- Assemblée publique de consultation le 10 juin, si les consignes gouvernementales nous le permettent.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Il y aura une assemblée publique de consultation pour expliquer le nouveau plan et les nouveaux règlements d'urbanisme, et entendre les personnes qui désirent s'exprimer et poser des questions.

L'assemblée aura lieu le jeudi 10 juin 2021 à 18 h 30 sous le dôme au Terrain des loisirs, si les consignes gouvernementales nous le permettent. La population sera informée si la tenue de l'assemblée doit être annulée.

CONSULTATION DES PROJETS

Ces projets peuvent être consultés sur le site Internet www.saintthomas.qc.ca dans la page *Consultation des projets de règlements municipaux - Avis de consultation publique - projet de "Plan et des règlements d'urbanisme" 2021* ou au bureau de la municipalité, en prenant rendez-vous aux heures régulières d'ouverture. Des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

Au cours de cette consultation publique écrite, les citoyens sont invités à envoyer leurs commentaires écrits à la municipalité de Saint-Thomas par la poste au 1240, rue 158, Saint-Thomas, Québec, J0K 3L0 ou par courriel à l'adresse de messagerie suivante : dlambert@saintthomas.qc.ca.

RAPPORT FINANCIER 2020

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, je fais rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

REVENUS	4 889 417 \$
CHARGES ET AFFECTATIONS	3 519 853 \$
EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE A DES FINS FISCALES	1 369 564 \$



La firme comptable Martin Boulard s.e.n.c.r.l. mandatée pour l'audit des états financiers 2020 a émis son opinion selon laquelle les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Thomas au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Marc Corriveau, maire



Usagers vulnérables: soyez vigilant!

Les policiers de la Sûreté du Québec MRC Joliette désirent sensibiliser la population à la vulnérabilité de ces usagers et les convaincre de faire preuve de vigilance et de courtoisie. Il est important de préciser que tous les usagers sont responsables de leur sécurité et celle des autres et que chaque utilisateur du réseau routier possède une responsabilité qui est partagée. Les automobilistes et les usagers vulnérables doivent donc adopter des comportements responsables permettant ainsi de rendre les routes du Québec plus sécuritaires.

Les automobilistes doivent respecter les piétons, les cyclistes ainsi que les motocyclistes qui sont particulièrement vulnérables sur les routes.

L'objectif est d'amener les usagers à adopter des comportements responsables.

Pour les automobilistes :

- Respecter les limites de vitesse
- Immobiliser le véhicule avant la ligne d'arrêt
- Céder le passage aux piétons
- Bien vérifier l'angle mort avant d'effectuer une manœuvre
- Allumer ses phares pour être visible en tout temps

Pour les piétons :

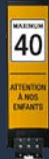
- Toujours circuler sur les trottoirs ;
- S'il n'y a pas de trottoir, circuler sur l'accotement ou le bord de la chaussée, dans le sens contraire à la circulation
- Utiliser les endroits prévus pour traverser une route
- Établir un contact visuel avec les automobilistes avant de traverser

Pour les cyclistes :

- Respecter la signalisation et les priorités de passage;
- Être prévisible, signaler ses intentions;
- La sécurité à vélo commence par le respect du Code de la sécurité routière et par l'adoption de comportements préventifs;
- Porter un casque;
- Les cyclistes doivent accorder la priorité de passage à tout véhicule circulant sur la voie dans laquelle ils veulent s'engager.

Rappelons que les piétons figurent parmi les usagers de la route les plus vulnérables. Ces conseils sont faciles à mettre en place et ces petits gestes simples peuvent sauver des vies !

PARTAGER LA ROUTE AVEC COURTOISIE



Balises

Pour vous rappeler de faire attention et que la route se partage

Zone scolaire et dans les zones de parc

Respectez la limite de vitesse à 30 km



À LA VUE D'UN CYCLISTE, GARDEZ VOS DISTANCES À 1,5 M



Limite de vitesse

Dans le périmètre urbain, la vitesse permise est 40 km/h.



Traverses piétonnières

J'arrête et laisse passer les piétons!

Un été en toute sécurité!

Attention aux mégots de cigarette

Eh non! Les pots de fleurs, le terreau et les plates-bandes ne sont pas des cendriers! Souvent, ces éléments sont placés près ou collés à notre résidence. Sachant que les mégots de cigarette peuvent se consumer jusqu'à trois heures après avoir été écrasés dans le terreau ou les pots de fleurs et peuvent être assez chauds pour créer un début d'incendie... nous n'osons pas imaginer le résultat.

Quelques conseils pour éviter de déclencher un incendie :

- Utilisez des cendriers ou des contenants non combustibles remplis de sable ou d'eau (ex. : boîte de conserve);
- Placez le cendrier sur une surface stable, loin de tout objet inflammable;
- Assurez-vous que tous les mégots sont bien éteints avant de vider le cendrier.



Il est à noter qu'aucun permis de feu à ciel ouvert n'est délivré en période estivale, soit du 15 juin au 31 août inclusivement.



Délivrance de permis et feu de foyer

Selon la réglementation en vigueur, il n'est pas permis d'allumer, alimenter ou maintenir allumé un feu à ciel ouvert sans avoir obtenu au préalable l'autorisation du Service de la prévention des incendies. Toute demande de feu à ciel ouvert doit être faite en ligne à l'adresse suivante : www.vivrescb.com/demarches-administratives/demandes-en-ligne/feu et au moins 24 heures avant le début du feu.

Toutefois, pour agrémenter vos soirées, il est permis d'utiliser un foyer extérieur. Il n'en reste pas moins qu'une mauvaise utilisation peut déclencher un incendie. La sécurité et le respect du voisinage sont de mise.

Pour votre sécurité, votre foyer extérieur doit :

- Avoir un âtre d'un volume d'au plus 1 m³ et reposer sur une surface incombustible;
- À l'exception de la façade, être entièrement cloisonné par des matériaux incombustibles ou des pare-étincelles conformes pour les foyers;
- Être équipé d'un pare-étincelles conforme sur le dessus;
- Être installé à au moins 4 m des bâtiments et des structures, à au moins 3 m des arbres, des haies et de tout autre matériau combustible;
- Être installé dans la cour arrière du bâtiment à une distance minimale de 3 m des limites de la propriété.

Feux d'artifice interdits

La tentation peut être forte pour certains qui planifient de s'organiser de petites pétarades pour festoyer en groupe réduit. Sachez que selon le règlement des nuisances, il est strictement interdit à quiconque d'utiliser des pièces pyrotechniques à risques faibles et de déployer un feu d'artifice de type familial sur le territoire. L'utilisation inadéquate de feux d'artifice peut s'avérer un danger pour les utilisateurs, et ainsi être à l'origine d'un incendie de bâtiment.



Feu vert clignotant

Depuis le 1^{er} avril 2021, les pompiers peuvent utiliser cet équipement sur leur véhicule personnel lorsqu'ils doivent se rendre à la caserne ou sur le lieu d'une intervention.

Faire preuve de courtoisie à l'égard des pompiers peut les aider à se rendre plus rapidement à un endroit où se déroule une situation d'urgence.

Votre gouvernement

Québec



Du 1^{er} mai au 1^{er} octobre,
l'arrosage automatique est permis
entre 20 h et 23 h 59

Numéro civique **PAIR**
LUNDI et **JEUDI**

Numéro civique **IMPAIR**
MARDI et **VENREDI**



Avec l'objectif de diminuer la consommation de l'eau potable et dans une conscience écologique, le conseil municipal a adopté le 6 avril dernier le règlement 2-2021 qui encadre l'utilisation et la gestion de l'eau potable sur son territoire. Ce nouveau règlement est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2021.

Ce règlement précise notamment les restrictions et les permissions selon le type d'arrosage et/ou les raisons d'utilisation de l'eau, dont les nouveaux aménagements, les piscines et les spas, les interdictions d'arrosage, les véhicules, les entrées d'automobiles, trottoirs, rue, patios ou murs extérieurs d'un bâtiment, l'irrigation agricole, horticole...

L'arrosage automatique est permis entre **20 h et 23 h 59** selon votre numéro civique. Ainsi, les résidents d'immeubles dont le numéro civique est **pair** pourront arroser **les lundis et jeudis** et ceux dont le numéro civique est **impair** auront l'autorisation d'arroser les **mardis et vendredis, et ce du 1^{er} mai au 1^{er} octobre**.

Merci de votre collaboration

CONSULTEZ LE RÈGLEMENT COMPLET
WWW.SAINTTHOMAS.QC.CA
Section environnement

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

PLUSIEURS PORTENT LEURS COULEURS SANS LE VOULOIR

Le 17 mai 2021, la Municipalité de Saint-Thomas a hissé le drapeau de la Fondation Émergence en soutien à la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

<https://www.facebook.com/journee17mai>

<https://www.may17mai.com/international>

VOUS AVEZ UN VR

Les VR peuvent vider leurs eaux usées à la station de vidange située au 101 rue des érables, Saint-Thomas.

Vous cherchez des sites pour une nuitée en VR AUTONOME au Québec, les stations de vidanges des eaux usées pour VR et les établissements d'information touristique, ARRÊT Nuitée VR est l'outil de référence ultime qui vous permettra de trouver rapidement l'information.

<https://nuiteevr.com/>



PASSEZ NOUS VOIR!

Centre Communautaire, sous-sol (941, rue Principale)

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 13 h à 17 h
Mardi de 13 h à 19 h 30
Mercredi de 13 h à 19 h 30
Samedi 10 h à 12 h



L'été est presque arrivé...

C'est le temps de t'inscrire au club de lecture TD!

Le club de lecture TD est le plus important programme de lecture d'été au Canada. Gratuit et bilingue, il est destiné aux enfants de tout âge, quels que soient leurs goûts et leurs aptitudes. Offert par plus de 2 200 bibliothèques publiques canadiennes, il met en valeur des œuvres, des auteurs et des illustrateurs canadiens et est conçu pour permettre aux enfants de vivre les plaisirs de la lecture et des livres, afin qu'ils aiment lire toute leur vie et ne perdent pas leurs acquis en lecture pendant l'été. Ils reviendront à l'école en septembre plus curieux que jamais.

Jeux, lectures, activités virtuelles et plusieurs autres surprises, avantages et activités réservées exclusivement aux membres du club.

Inscription et information:

Viens nous voir en personne à la bibliothèque, téléphone au 450 759-3405, poste 230 ou inscris-toi en envoyant un message par courriel (n'oublie pas de nous donner ton nom complet, ton âge et ton numéro de téléphone) biblio@saintthomas.qc.ca.

Potagers en libre-service

Vous êtes donc libre

- De vous initier au jardinage
- D'entretenir le potager
- De déguster ce qui pousse

Deux endroits pour vous servir!

- Terrain des loisirs, près de la piscine
- Parc Ruisseau-des-vents, rue L-M Drainville (animations, lecture, jardinage et bricolage pour les enfants, tous les lundis à 10 h du 28 juin au 26 juillet)



Information:

450 759-3405, poste 230

Rejoignez-nous sur le Sentier des contes du Club de lecture d'été TD

Lisez une histoire en plein air en vous promenant au fil des pages!

Terrain des loisirs!



Mettant en vedette **Les hauts et les bas d'Amanda**. © Ashley Spires, 2017 (texte et illustrations). Reproduit avec la permission des Éditions Scholastic.

Le Sentier des contes (StoryWalk®) est une idée originale d'Anne Ferguson, de Montpelier, au Vermont. Il a été conçu en collaboration avec la Kellogg-Hubbard Library. StoryWalk® est une marque de service déposée appartenant à M^{me} Ferguson

Développé par
tpl toronto public library

En partenariat avec
Bibliothèque et Archives Canada Library and Archives Canada

Commanditaire en titre
TD

INSCRIPTION DU 7 AU 11 JUIN 2021

Trois façons faciles pour s'inscrire

Inscription en ligne (méthode privilégiée)

- Via le logiciel Sport-plus*
- Vous devez avoir un code d'utilisateur de Sport-Plus* que le service des loisirs peut vous fournir.
- Les modes de paiement : VISA ou Mastercard seulement

En personne

- Centre communautaire: 941, rue Principale, 2^e étage
- Lundi, mardi, mercredi, vendredi (8 h 30 à 15 h 30), jeudi (8 h 30 à 18 h)
- Les modes de paiement : chèque, comptant, débit, crédit

Par téléphone (méthode privilégiée)

- 450 759-3405, postes 228 et 222
- Lundi, mardi, mercredi, vendredi (8 h 30 à 15 h 30), jeudi (8 h 30 à 18 h)
- Les modes de paiement: VISA ou Mastercard seulement



POLITIQUES ADMINISTRATIVES PROGRAMMATION LOISIRS

Une preuve de résidence est obligatoire lors d'une première inscription et peut être exigée ou demandée à la suite des inscriptions.

Tarification

La Municipalité de Saint-Thomas assume 30 % du coût d'inscription pour les personnes âgées de 17 ans et moins, les étudiants de moins de 25 ans et les 55 ans et plus (article 1.1).

Rabais familial

Une réduction sur le montant total des inscriptions est accordée aux familles, pour une même session : 2 membres : 15 %, 3 membres : 20 %, 4 membres et plus : 25 %.

Si une ou plusieurs activités sont annulées, la réduction appropriée ne s'applique plus (article 1.2).

Non-Résidents

Les citoyens de Saint-Thomas seront d'abord privilégiés selon le nombre de places disponibles. S'il reste de la place, l'inscription pour les non-résidents sera faite, sans rabais applicable et sans frais supplémentaires (article 1.3).

Annulation et remboursement

La Municipalité se réserve le droit d'annuler les activités. Le cas échéant, un remboursement total des frais d'inscription sera effectué.

Toute demande de remboursement doit être faite par écrit. Des frais d'administration de 15 % seront retenus pour toutes les demandes. Une fois débutées, les activités sont non remboursables, sauf s'il s'agit d'une raison valable (article 4.3).

Taxes

Selon la loi, la Municipalité doit charger les taxes pour les activités offertes au plus de 14 ans. Les taxes sont déjà ajoutées aux coûts d'inscription.

* LOGICIEL D'INSCRIPTION EN LIGNE SPORT-PLUS

Sport-Plus est le logiciel utilisé par le service des loisirs pour gérer les inscriptions, les réservations de locaux et plateaux sportifs et les réservations d'activités. Que vous fassiez votre inscription en personne, par téléphone ou en ligne, nous vous créerons un dossier dans Sport-Plus.

Pour votre première utilisation, le service des loisirs vous fournira un code d'utilisateur. Vous créez ensuite un mot de passe. En ayant accès à votre dossier Sport-Plus, vous pourrez faire vos inscriptions aux activités (activités, camp de jour, événement...), télécharger vos reçus et relevés, réserver des plages horaires lorsque possible.

Consultez la politique complète :
www.saintthomas.qc.ca



ADOLESCENT/ADULTE

HIIT

14 ans et plus



Mardi 29 juin (7 semaines)
19 h 15 à 20 h 15 (60 min)
Pas de cours pendant les vacances
de la construction
Terrain des loisirs/ patinoire couverte

Coût régulier

77 \$ | 135 \$ (combo avec zumba)

Coût avec rabais (voir page 9 | tarification)

54 \$ | 95 \$ (combo avec Zumba)

En corps

ZUMBA

14 ans et plus



Mercredi 30 juin (7 semaines)
19 h 15 à 20 h 15 (60 min)
Pas de cours pendant les vacances
de la construction
Terrain des loisirs/ patinoire couverte

Coût régulier

77 \$ | 135 \$ (combo avec HIIT)

Coût avec rabais (voir page 9 | tarification)

54 \$ | 95 \$ (combo avec HIIT)

En corps

MAÎTRE-NAGEUR

14 ans et plus



Lundi 28 juin (8 semaines)
19 h 30 à 20 h 30 (60 min)
Piscine municipale

Coût régulier

70 \$

Coût avec rabais (voir page 9 | tarification)

50 \$

TENNIS

5 à 7 ans : 17 h 30 à 18 h 30 (60 min)

8 à 12 ans : 18 h 30 à 19 h 30 (60 min)

13 ans et plus : 19 h 30 à 21 h (75 min)

Session été

Mardi 29 juin (7 semaines)
*pas de cours les 20 et 27 juillet

Session automne

Mardi 7 septembre (5 semaines)

Coûts

17 ans et moins : 49 \$ (rabais)

18 ans et plus : 110 \$ | 80 \$ (rabais voir page 9 | tarification)

Sophie Dion, entraîneuse
Terrains tennis



LIGUE DE HOCKEY-BALLE PARA'S'COOL

Été/automne 2021

Patinoire couverte
Lundi 14 juin (14 semaines)

7-9 ans 18 h à 18 h 50

10-13 ans de 19 h à 19 h 50

14-17 ans de 20 h à 20 h 50

Coût : à venir



CLUB DE SOCCER LANAUDIÈRE-NORD

Camp spécialisé et académie de soccer

École Barthélémy-Joliette
28 juin au 20 août 2021
U7 (2014) à U14 (2007)

Contactez-nous
info@csln.ca
www.csln.ca



PROFITEZ ADES ACTIVITÉS LIBRES

Prêt de matériel sportif gratuit

Terrain des loisirs, 941 rue Principale
Dans le cabanon beige derrière le chalet des loisirs

Ce service est à votre disposition GRATUITEMENT pour
agrémenter votre expérience au Terrain des loisirs.

MATÉRIELS DISPONIBLES

Ballons de soccer, volleyball, basketball,
ballon chasseur, football, raquettes de tennis et balles,
boules de pétanque, cordes à sauter,
cerceaux, élastiques à pieds, frisbees, matériel d'entraînement
(ballons lestés et les bandes élastiques).

NOUVEAU : spikeball

Fiches de circuit d'entraînement en plein air sont
aussi disponibles.

Demandez-les au surveillant les soirs et
les fins de semaine à partir de la mi-juin!



BAIN LIBRE (à partir du 24 juin)

Dimanche 13 h à 17 h
 Lundi 15 h à 17 h & 17 h 30 à 19 h 30
 Mardi 15 h à 17 h & 17 h 30 à 20 h
 Mercredi 15 h à 17 h & 17 h 30 à 19 h 30
 Jeudi 15 h à 17 h
 Vendredi 13 h à 17 h & 17 h 30 à 20 h
 Samedi 13 h à 17 h

* Jusqu'au 24 juin : ouvert les vendredi, samedi, dimanche.

CORRIDOR DE NAGE

Lundi, mardi et jeudi
 20 h à 21 h
 *Jusqu'au 24 juin : samedi et dimanche

BAIN LIBRE 50 ans et plus

Mercredi 9 h 30 à 10 h 30

Consultez les règles sur le
 site web avant de vous déplacer

www.saintthomas.qc.ca
 section piscine

**COURS DE NATATION ÉTÉ 2021**

Début jeudi 1^{er} Juillet et samedi 3 Juillet (8 semaines)

COQUILLAGES| 6 MOIS À 3 ANS

Les bébés doivent se tenir la tête droite. Aclimatation à l'eau. Eau dans le visage. Adaptation à l'immersion. Sur le dos avec les oreilles dans l'eau. Apprentissage de l'équilibre à l'aide d'objets flottants.

Jeudi 17 h ou samedi 9 h (40 min.)
50 \$

DAUPHINS| 3 À 5 ANS

Début de l'apprentissage des quatre styles de nage. Maîtrise de la synchronisation des quatre styles (papillon, brasse, crawl, dos) pour passer au niveau suivant. Augmentation de l'endurance. Selon les capacités de l'enfant, un adulte doit accompagner l'enfant dans l'eau.

Jeudi 18 h 30 ou samedi 10 h 30 (40 min.)
50 \$

HIPPOCAMPES/ SIRÈNES ET PIRATES| 3 À 5 ANS

Sauts dans l'eau avec aide. Coordination par des jeux. Initiation aux battements de jambes et rotation de bras avec la planche. Initiation à l'étoile sur le dos et le ventre (visage dans l'eau). Début de l'apprentissage de certains styles de nage.

Jeudi 17 h 45 ou samedi 9 h 45 (40 min.)
50 \$

CLUB 1-2-3| 6 À 11 ANS

Club 1 : Début de l'apprentissage des quatre styles de nage. Maîtrise de la synchronisation du crawl pour passer au prochain niveau.

Club 2 : Coordination du crawl, du dos crawlé, de la brasse et du papillon. Augmentation de l'endurance, la correction des styles, les départs, les virages. Club 3: Perfectionnement des styles de nage

Club 1 : Jeudi 17 h ou samedi 9 h (40 min.)
Club 2-3 : Jeudi 19 h 15 ou samedi 11 h 15 (40 min.)
50 \$

941, rue Principale, derrière le centre Communautaire

MONSIEUR N'IMPORTE QUOI

Jeudi 8 juillet, 19 h

Monsieur N'importe Quoi c'est des chansons, des jeux, des costumes, des marionnettes tous roulés, pressés, mélangés ensemble pour un beau gros gâteau de plaisir! Spectacle enfant de 3 à 8 ans et la famille.



Crédit photo : Marie-Noëlle Pilon

FLORALIE FRAMBOISE ET LES TRÉSORS DE LA NATURE

Jeudi 15 juillet, 19 h

Chansons originales interprétées à la guitare Dans la forêt se trouve l'Arbre Magique, gardien de la nature... Avec Floralie Framboise, l'elfe des bois, découvrez un univers féérique où les quatre éléments se côtoient : l'Aire, l'Eau, la Terre et le Feu. Floralie rencontre des personnages fascinants : Flamme la dragonne, Barbichette la chèvre aux jeux de mots rigolos ainsi que de magnifiques créatures aquatiques.

FREDOLINE AU VIOLONCELLE

Jeudi 5 août, 19 h

À l'école de la musique, Fredoline découvre un violoncelle. En attendant son nouveau professeur, le mystérieux Pepouchka, elle apprivoise cet étrange instrument. Curieuse et prête pour l'aventure, Fredoline touche, goûte, transforme et fait vibrer son violoncelle. Ensemble, ils iront jusqu'au bout du monde.



FREDO LE MAGICIEN

Jeudi 12 août, 19 h



LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

FÊTE NATIONALE

À Saint-Thomas, le 24 juin 2021!

D'une manière bien différente : rallye dans les rues, concours de décorations, spectacles...

Consultez la programmation : saintthomas.qc.ca

CINÉ-PARC À SAINT-THOMAS

Dans le confort de votre voiture ou en plein air devant la scène, à votre choix!

Vendredi 20 août 2021 au crépuscule

Vendredi 17 septembre 2021 au crépuscule

Terrain des loisirs (dépôt à neige - derrière le terrain de baseball). Se prend par la rue Voligny.

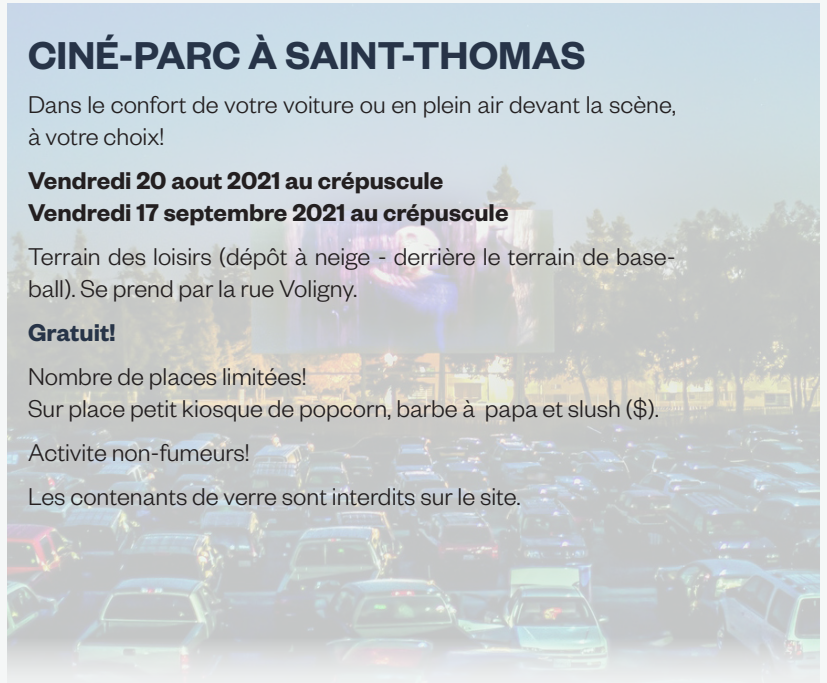
Gratuit!

Nombre de places limitées!

Sur place petit kiosque de popcorn, barbe à papa et slush (\$).

Activité non-fumeurs!

Les contenants de verre sont interdits sur le site.



Surveillez la section événement pour connaître les mesures à respecter. Apportez vos chaises de parterre.

www.saintthomas.qc.ca

PORFITEZ DES AMÉNAGEMENTS DANS LES PARCS ET ESPACES VERTS CET ÉTÉ!

Entre 7 h et 23 h



TERRAIN DES LOISIRS & PARC DE L'AMITIÉ

Parc principal situé au cœur du village

Adresse : 941, rue Principale (derrière le Centre communautaire)

Stationnement : derrière le Centre communautaire et 2e stationnement sur la rue Voligny

Accès à pied et à vélo, la rue Voligny et la rue principale derrière le Centre communautaire.

Vous pouvez profiter des installations sportives gratuitement : espaces de détente et de pique-nique, terrains de soccer, tennis double, baseball, basketball, volley-ball, parc de planche à roulettes, pétanque, modules de jeux, patinoire 4 saisons et piscine couvertes.

Ouverture dès le 24 juin, des jeux d'eau et sentiers asphaltés!

PARC RUISSEAU-DES-VENTS

Parc de voisinage

Adresse : entre la rue L.-M.-Drainville et Josaphat-Adam

Modules de jeux, balançoires, aire de détente et potager en libre-service.

À voir, les aménagements paysagers en bande riveraine.



PARC HENRI-MONDOR

Parc de voisinage

Adresse : situé sur la rue du Domaine-Lafortune

Modules de jeux, une magnifique aire de détente avec des arbres matures, un jeu de pétanque.



ZONE SANS FUMER



MERCI DE RESPECTER L'INTERDICTION DE FUMER ET DE VAPOTER
DANS TOUS LES PARCS ET ESPACES PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ
ET DANS UN RAYON DE 9 MÈTRES DE CES LIEUX.

Règlement municipal 2-2016 | Les contrevenants sont passibles d'amendes en vertu
de la loi concernant la lutte contre le tabagisme et la loi encadrant le cannabis.

CONSULTER L'HORAIRE DE NOS ACTIVITÉS LIBRES ET ORGANISÉES

En tout temps de la maison, via le logiciel Sport-Plus

www.sainthomas.qc.ca

Pour réserver, communiquez avec le service des loisirs.

SERVICE DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT SPORTIF

On a de tout pour vous occuper et c'est gratuit!

Disponibles lors des présences du surveillant de parc en soirée de semaine et la fin de semaine à partir du 1^{er} juin.

SOYEZ COURTOIS!

Nous aimons vos animaux de compagnie,
mais SVP ramassez les cacas et gardez-les en laisse.



ORGANISME JUMELAGE SAINT-THOMAS - LA ROQUE GAGEAC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS DE CONVOCAATION

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la sixième assemblée générale annuelle de l'organisme Jumelage Saint-Thomas - La Roque Gageac.

Cette rencontre aura lieu le mardi 8 juin à 19h30 par visioconférence. Une inscription à l'adresse ba_ron4@hotmail.com est obligatoire avant le 1er juin 2021, ce qui permettra au comité de vous envoyer par courriel le lien pour assister à la visioconférence.

Vous êtes les bienvenus!

Annie Bacon, secrétaire.



ENTRAIDE ST-THOMAS

Merci pour les dons de vêtements lors de la collecte du 20 mars au Centre Communautaire. Nous avons reçu plus de cent sacs de linge, et la distribution aux familles de St-Thomas est déjà commencée. Il y aura une autre collecte à l'automne, la date sera confirmée à la fin de l'été.

Nous sommes à la recherche de petits appareils électriques (micro-onde, grille-pain, petit four ...) ainsi que des bureaux pour une chambre d'enfant.

Pour informations, contactez Alain Harnois au 450-756-2906



PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS SAINT-THOMAS

Des activités de loisirs sont offertes gratuitement aux citoyens, peu importe l'âge qui vivent en situation de faible revenu.

Les activités sont offertes à partir des places disponibles dans la programmation loisirs de la Municipalité.

Vous trouverez l'information détaillée concernant l'admissibilité, les preuves de revenus acceptées et le fonctionnement du programme sur le site Web : www.saintthomas.qc.ca.

**Comité d'entraide Saint-Thomas (point de service)
Danièle Guay 450 759-5806**

CLUB FADOQ GERBE D'OR

Boule de pétanque

PÉTANQUE ÉTÉ 2021

Le Club Fadoq Gerbe d'Or est heureux de vous annoncer le retour de la pétanque au parc de l'Amitié cet été. L'activité aura lieu le lundi soir à 18 h 30 et le début est prévu à la fin mai ou en juin selon l'évolution des travaux dans le parc. Pour favoriser la sécurité de tous, les règles de retour au jeu de pétanque Québec dans un contexte de COVID doivent être respectées.

Inscription obligatoire

Pour info et inscription: Richard Forget | 450 753-3056



CHANGEMENT À LA RAMQ

Comme vous le savez, la RAMQ a certaines limites de couverture notamment pour les personnes ayant un trouble de l'appareil auditif (cela inclut la perte d'audition, l'hyperacousie, les acouphènes, les troubles vestibulaires). Présentement, la RAMQ souhaite réviser la couverture de services, c'est le temps de se faire entendre! Il y aura des consultations citoyennes entre le 11 mai et le 17 juin. Nous invitons un maximum de personnes vivant avec un trouble de l'audition et leurs accompagnants à donner leur avis pour améliorer la couverture de la RAMQ, vous êtes donc les bienvenus à partager votre expérience auprès de cette institution. Voici le formulaire d'inscription:

Voici le lien du formulaire de participation : <https://fr.surveymonkey.com/r/BKH2VV6>

Les coordonnées pour communiquer avec les responsables de la consultation citoyenne: 1 833 755-1804.

Merci de faire une différence pour tout le Québec!



La journée s'est déroulée sous un soleil radieux le 15 mai dernier. Dans le respect des mesures sanitaires, plus de 200 citoyens sont venus chercher un arbre, du compost et un plan de légumes au garage municipal sur la rue Monique. Sur place, le comité d'entraide a ramassé pour 600 \$ en récupérant les contenants consignables lors de cette journée. Ces sommes seront redistribuées pour soutenir les citoyens dans le besoin de la municipalité.

Félicitations aux gagnants du tirage parmi tous les participants de la journée :

- David Rivest (Hydrangée sur tige)
- Hieu Nguyen (Hydrangée sur tige)
- Bart Guyot (Weigela)
- Maxime Carrier (Hydrangée arbuste)
- Patrick Forget (Hémérocalle Ruby spider – Emblème floral de Saint-Thomas)
- Christine Ratelle (Hémérocalle Ruby spider – Emblème floral de Saint-Thomas)
- Mylène Tardif (Hémérocalle Ruby spider – Emblème floral de Saint-Thomas)
- Sylvain Lépine (Hémérocalle Ruby spider – Emblème floral de Saint-Thomas)
- Nicolas McGraw (Hémérocalle Ruby spider – Emblème floral de Saint-Thomas)
- Fred Thifault (Hémérocalle Ruby spider – Emblème floral de Saint-Thomas)
- Isabelle Chapdelaine (Nichoïr à Hironnelles)
- Marie-Claude Richardson (Nichoïr à hironnelles)



Merci à tous les enfants qui ont participé au traditionnel concours de dessin et félicitation aux gagnants :

- | | |
|---|--|
| Elliot Rivest (Abreuvoir à colibris) | Hugo Préville (Nichoïr à hironnelles) |
| Chloé Préville (Abreuvoir à colibris) | Alexis Harnois (Nichoïr à hironnelles) |
| Philippe Coutu (Abreuvoir à colibris) | Florence Trudeau (Fraisier) |
| Olivia Bateman (Abreuvoir à colibris) | Christophe Maroil (Fraisier) |
| Amélie Brissette (Abreuvoir à colibris) | Mali Maroil (Fraisier) |
| Maélie Rivest (Nichoïr à hironnelles) | |

Merci au comité d'embellissement et à l'équipe des travaux publics!

À l'an prochain!



SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Du 1^{er} au 7 juin a lieu la Semaine québécoise des personnes handicapées. La porte-parole de la Semaine, Rosalie Taillefer-Simard, vous invite à souligner cette nouvelle édition.

Tous les gestes posés comptent plus que vous ne l'imaginez, qu'ils soient individuels ou collectifs. Encore aujourd'hui, il faut continuer d'agir pour améliorer la participation sociale des personnes handicapées.

Saisissez toutes les occasions qui se présentent à vous pour réduire les obstacles que les personnes handicapées rencontrent. Vos gestes peuvent aider une personne à s'impliquer dans la société, à être autonome, à prendre sa place et à se sentir bien.

Une société plus inclusive, un geste à la fois, c'est ce que nous souhaitons.

Visitez Quebec.ca/sqph.

Et si t'en parlais ?
1 866 APPELLE

Centre de prévention du suicide de Lanaudière

Et si t'en parlais ?
1 866 APPELLE

Centre de prévention du suicide de Lanaudière



ON AIME CONSOMMER LOCAL

pour enrichir la
communauté



Lanaudière
Osez grand • Vivez grand



SAINT-THOMAS, À VOIR ET À GOÛTER!

